

## COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOULEC'H DU MERCREDI 18 FEVRIER 2009

*Monsieur le Maire informe l'ensemble des conseillers de la décision de Madame Odile CHAMPION de démissionner de ses fonctions de conseillère municipale en raison d'obligations personnelles et professionnelles qui ne lui permettent plus d'avoir suffisamment de disponibilités pour son engagement au sein du conseil.*

### **SUBVENTIONS 2009**

Les subventions suivantes ont été votées à l'unanimité et seront versées sous réserve de la production des pièces demandées par la commission des finances.

#### **Subventions Communales**

<i>Associations</i>	<i>Montant des subventions</i>
Amicale de la Boule	155 €
Amicale des Employés Communaux	850 €
Amicale des Plaisanciers du Yaudet	250 €
Amicale Laïque	700 € (+ 360 €/classe découverte du CM2)
Archers de la Côte des Bruyères	250 €
Association Communale de Chasse	200 €
Association de Modélisme de Ploulec'h	200 € (+ 300 € except./salon régional 2009)
Association des Parents d'Elèves	765 €
Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Ploulec'h	200 €
Association des Amis de la Chapelle Saint-Herbot	200 €
Club Awel Mor	250 €
Club Cyclo Détente	300 €
Comité de Jumelage	650 €
Comité des Fêtes	500 €
Course à Pied Ploulec'h	400 €
ESP Basket	1 525 €
ESP Football	1 700 €
ESP Ecole de foot	500 €
ESP Foot Vétérans	155 €
Tennis Club de Ploulec'h	300 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 710 €</b>

**Autres subventions accordées en 2009**

<b>Associations</b>	<b>Montant des subventions</b>
A.D.A.P.E.I.	80 €
A.D.S.B.L. (Donneurs de sang)	80 €
Agir Ensemble contre le Chômage	80 €
Al Levrig	80 €
APEDYS (Parents d'Enfants Dyslexiques)	80 €
Association Alcool Assistance	80 €
Association de Circ. de l'œuvre des Pupilles des Ecoles Publiques	80 €
Club Trégorrois Handisport	80 €
Diab-Armor (Diabétiques des Côtes-d'Armor)	80 €
Domicile Action Trégor	85 €
FNACA (section Ploulec'h-Plestin)	80 €
France ADOT (Dons d'organes)	80 €
JALMALV Lannion (Accompagner le deuil)	80 €
La Ligue contre le Cancer	460 €
Leucémie Espoir	80 €
Nouv. Ass. Franç. Sclérose en Plaques	80 €
Prométhée Côtes d'Armor	80 €
Secours Catholique	80 €
Secours Populaire	80 €
S.N.S.M. (Station de Trébeurden)	150 €
V.M.E.H. (Visite des malades à l'Hôpital)	80 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 135 €</b>

**REHABILITATION D'UN BATIMENT SCOLAIRE : PRESENTATION DU DIAGNOSTIC**

Les élus poursuivent leur réflexion sur la réhabilitation du bâtiment scolaire. Compte tenu des contraintes budgétaires, il est nécessaire de revoir le projet initial. Dans l'attente d'une nouvelle proposition financière du maître d'œuvre, la décision est reportée au prochain conseil municipal.

**PROGRAMME VOIRIE 2009 ET ADHESION AU SIV PLESTIN-PLOUARET**

Après avis de la commission « voirie », le Conseil a décidé de retenir les aménagements suivants pour l'année 2009 :

- Lieu-dit Gamarin : enrobé sur la route principale et revêtement tricouche sur l'accès à une propriété
- Rue de Kéramparc (jusqu'à Bern Mein) : enrobé
- Accès à la ferme DOYEN : enrobé
- Route de Kerloas (en partie) : revêtement tricouche
- Pontol : revêtement tricouche + regard + reprofilage

- Salle des sports (entrée parking + piste) : enrobé + reprofilage
- Accès centre de dialyse : revêtement bicouche
- Servitude Kerjean : Busage

Soit un montant total de travaux estimés à 53 000 €

Le conseil sollicite l'adhésion de la commune de PLOULEC'H au Syndicat de Voirie Plestin-les-Grèves – Plouaret pour les compétences suivantes :

- Travaux préparatoires et revêtements d'enrobé sur l'ensemble de la commune y compris en agglomération et dans les lotissements
- Stockage et livraison de plaquettes issues des ressources locales : bois de bocage ou forestier ou bois paysager

La participation de la commune est estimée à 4 800 €.

### **SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL**

La révision du P.L.U. constitue une opportunité pour mener une réflexion globale sur le réseau d'eaux pluviales. La réalisation d'un schéma directeur d'assainissement pluvial permettrait, outre le recensement, de calculer les possibilités d'extension des réseaux, d'établir des scénarii de développement de l'urbanisation et de disposer d'un programme pour l'assainissement pluvial. Le coût de l'étude est de l'ordre de 15 000 à 20 000 € et le coût de la maîtrise d'œuvre de 6 000 à 7 000 €. Une subvention de 30 % peut être obtenue de l'agence de l'eau Loire Bretagne.

Dans l'attente de renseignements complémentaires, il est décidé de revoir ce dossier au prochain conseil municipal.

### **RENOVATION D'UN FOYER D'ECLAIRAGE PUBLIC**

Le Conseil approuve le projet de rénovation d'un foyer d'éclairage public au Lotissement de Kergaradec. La participation de la commune est de 60 % du coût TTC, soit 576,00 €.

### **ADHESION A L'ASSOCIATION BRUDED**

Lors du précédent conseil, il a été décidé d'adhérer à l'Association Bretagne Rurale et Développement Durable. Deux représentants sont désignés :

- . Jean ROUXEL (titulaire)
- . Michel DEVALLAN (suppléant)

### **PLU : EVOLUTION DE LA PROCEDURE**

Une réunion publique s'est tenue le 30 janvier dernier. Une cinquantaine de personnes y ont assisté. Après un rappel de la définition du P.L.U. et des lois d'aménagement et d'urbanisme, les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune ont été présentées par Jean ROUXEL, Adjoint.